



L'évaluation de l'Université de Perpignan s'est située dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble des universités de l'Académie de Montpellier.

Créée en 1979, l'Université de Perpignan est une université pluridisciplinaire. Elle regroupait, jusqu'en janvier 2002, trois UFR et deux instituts :

- l'UFR de Lettres et Sciences humaines ;
- l'UFR de Sciences juridiques et économiques ;
- l'UFR de Sciences exactes et expérimentales ;
- l'Institut d'administration des entreprises ;
- l'IUT de Perpignan, avec six départements.

En février 2002 ont été créées trois nouvelles composantes :

- la faculté internationale des Droits d'Afrique du Nord francophone ;
- la faculté de Sport, Tourisme, Hôtellerie internationale ;
- l'Institut franco-catalan transfrontalier.

Le nombre exact d'étudiants n'a pu être précisément établi. Pour l'année 2001-2002, l'université annonce un effectif de 10 050 étudiants, et la direction de l'Enseignement supérieur en décompte 8 773, soit une différence de 1 277 étudiants.

Le nombre d'étudiants a connu une évolution différente sur les cinq dernières années suivant les secteurs :

Le secteur Droit, Sciences économiques et Gestion est passé de 2 630 étudiants à 3 271 (+20,4%), le secteur Lettres et Sciences humaines de 3 366 à 3 100 (-0,85%) ; les STAPS passent de 139 à 326 et l'IUT de 928 à 973, l'ensemble de l'université voyant son effectif croître de 8 357 à 8 773.

De 1997-1998 à 2000-2001, le nombre de personnels IATOS a augmenté de 191 à 217 et le nombre de personnels enseignants de 300 à 368. La croissance de l'encadrement en personnel enseignant a été plus rapide que l'accroissement des effectifs (si l'on se réfère aux données DES).

Trois points, intimement liés entre eux, méritent d'être soulignés :

- "l'obsession" des effectifs ;
- les délocalisations ;
- l'ouverture internationale.

LE SEUIL DES 10 000 ÉTUDIANTS

L'université s'était fixé comme objectif d'atteindre en fin de contrat le seuil des 10 000 étudiants. Il semblait s'agir là d'un chiffre fatidique dont dépendait la survie de l'établissement.

Pour ce faire, l'université a encouragé la création de nouvelles filières, ainsi que les délocalisations sur le territoire de l'académie et à l'étranger. L'origine des étudiants de l'université s'est diversifiée : pour l'année 2000-2001, 66% des étudiants sont originaires de l'Académie de Montpellier, 13% viennent d'autres académies et 21% de l'étranger. 80 nationalités sont représentées, dont les Marocains (620) et les Tunisiens (150). 48% des étudiants n'ont pas obtenu leur baccalauréat dans le département des Pyrénées-orientales. Les bacheliers de l'Aude se partagent entre l'Académie de Toulouse et celle de Montpellier. Ceux qui s'inscrivent dans l'Académie de Montpellier vont, pour 35% seulement d'entre eux, à Perpignan, et pour 65% à Montpellier.

LES DÉLOCALISATIONS DANS L'ACADÉMIE

L'Université de Perpignan délivre des enseignements à Font-Romeu, Mende, Narbonne et Carcassonne. Les délocalisations sont liées à différentes logiques :

- offrir à la population locale des dispositifs de formation susceptibles de retenir les jeunes sur place (Carcassonne et Narbonne) ;
- répondre aux sollicitations des collectivités locales (Mende, Narbonne), l'université jouant alors un rôle d'aménagement du territoire, ou à celles de l'État (Font-Romeu) pour rentabiliser des équipements sous-utilisés ;
- grossir "à tout prix" (Mende, Font-Romeu).

Le soutien des collectivités locales est très variable : très fort à Narbonne et Mende, très faible à Font-Romeu et Carcassonne. L'attitude de l'université vis-à-vis de ces sites est peu claire :

- la liaison avec la direction de l'université est mal assurée ;
- on ne note pas de politique concertée et réfléchie de l'université ;
- l'université n'apporte pas un soutien suffisant en moyens humains et matériels à ces délocalisations ;
- les étudiants de ces sites ne bénéficient pas d'un environnement social ou culturel suffisant : les problèmes de logement, de restauration, de documentation et de médecine préventive sont, dans la plupart des cas, mal résolus.

L'OUVERTURE INTERNATIONALE

L'Université de Perpignan accueille un pourcentage important d'étudiants étrangers. Elle a, par ailleurs, passé des accords avec des partenaires privés pour monter des formations au Maghreb. En 2001-2002, près de 400 étudiants (hors doctorants) étaient inscrits dans ces formations (252 au Maroc, 38 en Tunisie, 104 en Algérie), principalement en droit et dans la filière GEA de l'IUT.

L'université répond à un besoin évident et participe ainsi à la défense de la francophonie, mais elle doit veiller :

- à privilégier la qualité de l'enseignement par rapport à la quantité d'inscrits ;
- à s'assurer de la qualité de l'organisation, des intervenants et du contrôle des connaissances, les diplômes délivrés ayant le label de diplôme national français.

L'OFFRE DE FORMATION

Depuis 1992, l'université a complété son offre de formation jusqu'aux 3^{es} cycles en créant deux écoles doctorales. Elle délivre 112 diplômes nationaux, 20 diplômes en formation continue et 44 diplômes d'université.

La diversification a été rigoureuse et bien orientée ;

- en adoptant des axes de spécialisation pertinents, parmi lesquels :
 - l'IUP Génie des systèmes industriels ;
 - les études de catalan ;
 - la filière du Droit d'Afrique du Nord francophone ;
 - la filière Tourisme et Hôtellerie ;
- en faisant le choix de la professionnalisation au niveau :
 - des licences professionnelles, telle celle de Traitement de l'information géographique ;
 - des MST, comme Phytoressources ;
 - des IUP, tels ceux de Génie des systèmes industriels ou des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme ;
 - du DESS Traitement automatisé de la langue.

Mais ses filières traditionnelles en souffrent, et il faut sans doute trouver un juste équilibre car :

- l'UFR de Sciences exactes et expérimentales connaît une érosion du nombre de ses étudiants ;
- l'UFR de Droit et Sciences économiques est victime du succès de la filière Droit d'Afrique du Nord francophone ; la filière Gestion est squelettique, l'économie atone et la science politique inexistante ;
- l'IAE voit le nombre de ses étudiants se réduire et se trouve pris dans une spirale de déclin, à enrayer d'urgence sous peine de disparition.

La formation continue organisée dans le cadre du CREUFOP (Centre régional universitaire de formation permanente), qui a rompu avec l'Université de Montpellier II en janvier 2002, peine à trouver sa place, et plusieurs composantes, dont l'IUT, ne voient pas l'intérêt d'un service commun.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Pour une université de la taille de celle de Perpignan, la recherche est remarquable (29 équipes, dont 6 UMR et 12 équipes d'accueil).

Lors de sa première évaluation, réalisée en 1992, le CNE constatait que la recherche était, pour une large part, orientée vers les sciences exactes et expérimentales, le secteur sciences humaines et sociales ne comprenant qu'une seule équipe associée au CNRS.

Depuis cette époque, la recherche s'est développée et structurée selon trois axes principaux :

- biologie et environnement ;
- sciences pour l'ingénieur ;
- ingénierie touristique.

L'université comporte deux écoles doctorales :

- Biologie, environnement, sciences pour l'ingénieur, qui regroupe 10 équipes et 6 DEA ;
- Sciences humaines et sociales, qui regroupe 10 équipes d'accueil et 7 DEA. La cohabitation entre littéraires et juristes repose sur un partage des territoires.

La recherche en sciences exactes et expérimentales

Elle compte trois unités de niveau international :

- l'Institut de Science et Génie des matériaux et procédés, implanté à Odeillo et à Perpignan ;
- l'UMR Génome et Développement des plantes, pôle clef dans la génomique végétale française ;
- l'UMR Biologie des populations d'helminthes parasites.

Deux UMR sont en restructuration :

- le Centre de formation et de recherche sur l'environnement marin ;
- le Centre de phytopharmacie.

La recherche en droit et sciences économiques

L'importance de l'EA CERJEMAF (Centre d'études et de recherches juridiques sur les espaces méditerranéen et africain francophone) obère la visibilité de l'EA Droit de la concurrence et de la jeune équipe de recherche en économie mathématique.

La recherche en lettres et sciences humaines

L'UMR Mutation des territoires en Europe est pilotée par l'Université de Montpellier III. L'UMR Préhistoire et Paléo-environnements quaternaires dans le bassin méditerranéen risque d'entrer en restructuration.

L'ÉTUDIANT DANS L'UNIVERSITÉ

Depuis 2000 ont été mis en place un vice-président étudiant et un conseil des étudiants, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. La commission de site, instituée par le recteur, s'est réunie une seule fois en 2000, et jamais depuis. Il est nécessaire de réactiver ces instances.

Une Maison de l'étudiant est ouverte depuis 1998. Elle a permis une forte progression de l'offre d'activités, principalement culturelles. Ceci est vrai pour Perpignan, mais les services culturels et sportifs sont peu présents dans les antennes.

La médecine préventive, indépendante de Montpellier depuis 2001, n'assure plus de visite dans les sites délocalisés, ce qui est regrettable, particulièrement pour les étudiants de l'UFR STAPS.

Le logement

Le nombre de lits rapporté au nombre d'étudiants est supérieur à la moyenne nationale, mais le nombre élevé d'étudiants étrangers accentue les besoins de logements.

CONCLUSIONS – RECOMMANDATIONS

L'Université de Perpignan est une université pluridisciplinaire de taille moyenne qui remplit bien ses missions dans son aire territoriale.

Plutôt que de se focaliser sur son nombre d'étudiants, le CNE recommande à l'université de s'orienter vers des projets de formation et de recherche clairement identifiés et accordés aux données de son environnement.

L'université dispose d'atouts non négligeables :

- des axes de spécialisation bien définis ;
- des formations professionnalisées bien ciblées ;
- deux écoles doctorales cohérentes ;
- une recherche structurée autour de trois axes principaux ;
- une reconnaissance scientifique certaine, qui se traduit par l'existence de 19 équipes labellisées, dont 6 UMR CNRS.

Mais un certain nombre de faiblesses doivent être surmontées :

- l'insuffisance de coopération entre les grands secteurs disciplinaires ;
- le manque d'attractivité des filières scientifiques traditionnelles ;
- la domination écrasante, au sein de l'UFR de Droit et Sciences économiques, de la filière du Droit d'Afrique du Nord francophone au détriment de toutes les autres ;
- le manque d'autonomie de l'Institut d'études catalanes ;
- la faiblesse de la politique de communication.

Par ailleurs, l'université doit mettre en place une réflexion sur la vie quotidienne et l'avenir de ses antennes.

Un soutien plus actif doit être apporté à la vie étudiante.

Le fonctionnement de l'équipe présidentielle doit être mieux et davantage formalisé.

L'université doit d'autre part procéder à un certain nombre de réformes dans les domaines de la gestion financière, de la gestion immobilière et de celle de la scolarité.

L'université s'est clairement positionnée sur le terrain de la coopération avec l'Afrique du Nord : le CNE approuve cette orientation, mais recommande un suivi strict de ces formations délocalisées.

La réponse du président de l'Université de Perpignan figure dans le rapport du CNE page 91

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Université de Perpignan : <http://www.univ-perp.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Pierre Maussion
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin